CKF – Etape 2

Evaluation du contexte

Bodelet Mathilde
INRAE

Soulignac Vincent
INRAE

Vallas Myriam
POLE AGRICULTURE BIOLOGIQUE MASSIF CENTRAL

Licence « Creative Commons » (CC-BY-NC-SA), 2020

Droits de propriété intellectuelle

Les documents et outils proposés par les trois auteurs de la boîte à outils Agri-Savoir sont distribués sous licence « Creative Commons » CC-BY-NC-SA. (Cf. Voir liens ci-contre : https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/legalcode http://creativecommons.fr/licences/).

De ce fait, vous êtes libre de :

- Partager, copier ou redistribuer le matériel via n'importe quel support ou format.
- D'adapter, de modifier, de transformer ou de vous appuyer sur le matériau.

Le donneur de licence ne peut pas révoquer ces libertés tant que vous respectez les termes de la licence repris ci-après :

Attribution : La licence Creative Commons oblige ceux qui utilisent nos œuvres à nous créditer de la manière dont nous le demandons, sans pour autant suggérer que nous approuvons leur utilisation ou leur donnons notre aval ou notre soutien.

Pas d'utilisation commerciale : Nous autorisons les autres à reproduire, à diffuser et à modifier notre œuvre, pour toute utilisation autre que commerciale, à moins qu'ils obtiennent notre autorisation au préalable.

Partage dans les mêmes conditions : Nous autorisons les autres à reproduire, à diffuser et à modifier notre œuvre à condition qu'ils publient toute adaptation de celle-ci sous les mêmes conditions. Toute personne qui souhaiterait publier une adaptation sous d'autres conditions doit obtenir notre autorisation préalable.

Aucune restriction supplémentaire : Vous ne pouvez pas appliquer de termes juridiques ou de mesures technologiques qui empêcheraient les autres de faire tout ce que la licence autorise.

Licence « Creative Commons » (CC-BY-NC-SA), 2020

Auteurs : Bodelet Mathilde (INRAE), Soulignac Vincent (INRAE), Vallas Myriam (Pôle Agriculture Biologique Massif Central).

La démarche globale de gestion des connaissances qui est présentée ci-dessous (cf. Figure 1 et document *« Agri-Savoir : une boîte à outils pour la gestion des connaissances »*) fait notamment appel à l'outil CKF (Critical Knowledge Factors). Cet outil permet, d'une part, d'identifier les domaines de connaissance qui s'avèrent être critiques pour le collectif et d'autre part, permet de définir, en fonction du contexte au sein duquel le collectif évolue et par domaine de connaissance, des pistes d'actions à mettre en place. En effet, la mise en place de celles-ci a pour objectif de réduire la criticité de chacun des domaines de connaissance, c'est-à-dire qu'elle a pour objectif d'améliorer le niveau de maîtrise de chacun des domaines de connaissance par un individu appartenant au collectif et/ou par le collectif dans son ensemble.

De manière à faire apparaitre clairement les résultats obtenus lors d'une étude de criticité, deux questionnaires s'avèrent utiles :

- Le premier permet d'évaluer un domaine de connaissance par rapport à trois critères spécifiques à la connaissance, à savoir : la rareté, la difficulté de compréhension et la difficulté de mise en œuvre d'une connaissance. Cette étape est reprise dans la démarche globale de gestion des connaissances à travers le numéro (1) (cf. Figure 1). Ces critères sont abordés dans un autre fichier (cf. Etude CKF – ETAPE 1 – EVALUATION DES CRITERES DE CRITICITE DE LA CONNAISSANCE).
- Le second permet d'évaluer le contexte au sein duquel le collectif évolue et d'identifier de possibles pistes d'actions à mettre en place au sein de la communauté. Pour ce faire, onze critères sont abordés comme par exemple : le niveau d'interaction entre les membres du collectif, les ressources (matérielles et humaines) disponibles, l'encadrement du projet, l'homogénéité du collectif, … Cette étape est identifiée dans la démarche globale de gestion des connaissances à travers le numéro (2) (cf. Figure 1). De plus, le questionnaire est repris ci-après dans le document.

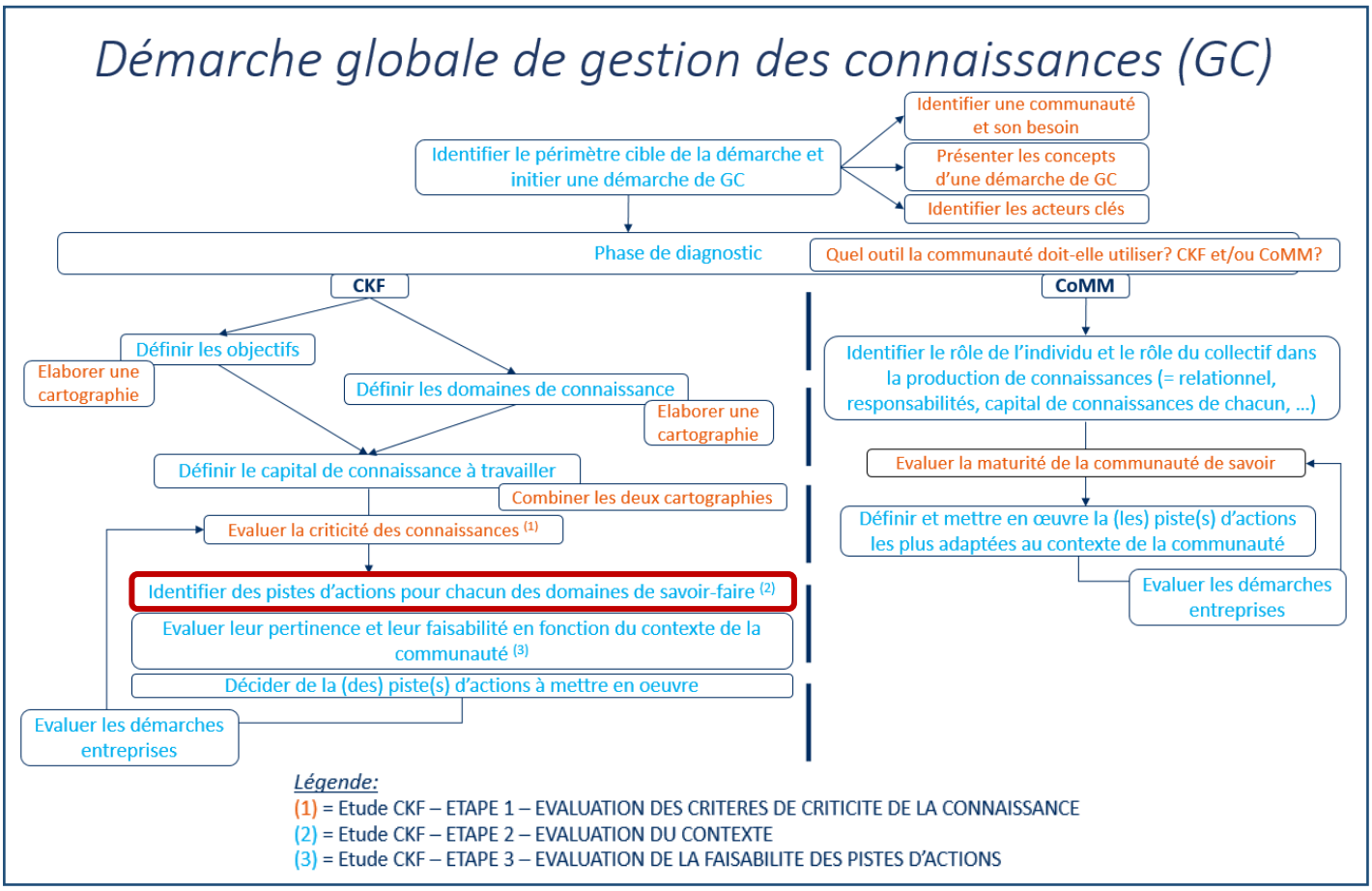

Figure 1: Démarche globale de gestion des connaissances

Domaine de connaissance n°… : ……..……

CRITERES	NOTES
Champs	
Environnement de travail	
Niveau d'interaction entre les membres: (1) Faible voire absent (2) Moyen (3) Fort	
Répartition géographique des acteurs (sources et cibles): (1) Mono-site (2) Multi-sites national (3) Multi-sites et multi-national	
Ressources matérielles et humaines: (1) Peu de ressources disponibles (<30K€ / an) (2) Ressources disponibles satisfaisantes (3) Ressources disponibles abondantes (>1 million €)	
Encadrement du projet	
Identification d'un chef de projet: (1) Facile (2) Nécessite quelques recherches (3) (très) Compliqué	
Légitimité du chef de projet: (1) Peu voire pas légitime (2) Légitimité partiellement reconnue (3) Légitimité non contestée par les membres du collectif	
Compétences du chef de projet: (1) Ayant peu de compétences (2) Compétent (3) Très compétent	
Disponibilité du chef de projet: (1) Peu voire pas disponible (2) Disponible (3) Très disponible – personne dédiée à l'encadrement du projet	
Flux de connaissances	
Rareté des connaissances: (1) Connues (2) Moyennement rares (3) Rares voire très rares	
Compréhension des connaissances: (1) Faciles à comprendre (2) moyennement difficiles à comprendre (3) Difficiles à comprendre	
Connaissances consolidées, stabilisées: (1) connaissances très évolutives, très nouvelles (entre 1 et 5 ans) (2) connaissances moyennement évolutives (environ 10 ans) (3) connaissances faciles à capter, pérennes, stables (>10 ans)	
Mise en œuvre des connaissances: (1) faciles à mettre en œuvre (2) moyennement difficiles à mettre en œuvre (3) difficiles à mettre en œuvre	
Source : Acteurs du transfert « détenteurs »	
Nombre d'acteurs détenant la connaissance, toutes organisations confondues: (1) peu d'acteurs (<10) (2) moyen (à peu près 50) (3) beaucoup d'acteurs (>100)	

Cible : Acteurs du transfert « récepteurs »	
Nombre d'acteurs cibles, toutes organisations confondues: (1) population ciblée faible (<10) (2) population ciblée de taille moyenne (à peu près 50) (3) population de masse (>100)	
Homogénéité / génération / caractéristique des acteurs : (1) acteurs d'expérience différentes vis-à-vis des méthodes et des outils (= groupe très hétérogène) (2) groupe moyennement hétérogène (3) acteurs d'expérience équivalente (= groupe homogène)	